

Le label "Village en poésie", une juste récompense

Cette distinction nationale concrétise l'engagement des organisateurs du Printemps des poètes



Le label "Village en poésie", une juste récompense

Depuis plusieurs mois l'idée avait germé qu'au regard de l'engagement des organisateurs et du nombre conséquent de participants au Printemps des poètes valencien, il pourrait être demandé le label "Village en Poésie" délivré par l'administration du Printemps des Poètes au plan national. Le Conseil Municipal s'était prononcé en avril 2024 en faveur de cette demande à l'unanimité des 15 conseillers : une des conditions à remplir.

Le dossier comportait 15 critères : il fallait en honorer 6 voire 7, documents à l'appui. Le premier d'entre eux étant d'avoir participé au moins 3 fois au Printemps des Poètes, ce qui est le cas. On demandait entre autre, de développer un rayon "poésie" à la bibliothèque municipale, d'afficher de façon pérenne des poèmes (ce qui sera fait en 3 lieux), de soutenir la diffusion de poèmes.

La Cavéa éditant chaque année depuis 4 ans un recueil des poèmes reçus cela simplifiait la réalisation de ce critère. Un recueil sera d'ailleurs édité pour cette 5ème participation. Ou encore d'inviter des poètes et écrivains : depuis 3 ans un écrivain-poète de renom parraine cette événement : Diadié Dembele fut le premier, Ludovic Hary, Watson Charles l'an passé. Cette année c'est Eve Guerra, lauréate du Prix Goncourt du 1er Roman, qui sera la Marraine.

Toutes les conditions semblaient donc être remplies. Contrairement à ce qu'on pourrait penser il n'est pas si simple d'obtenir ce label auprès des instances décisionnaires. Et c'est tout récemment qu'il nous a été accordé cette distinction : Valence est "Village en Poésie" ; 3 panneaux le signifieront aux entrées du bourg. Ce label est obtenu pour 3 ans au bout desquels le Printemps des Poètes vérifiera si la charte est bien respectée. La Poésie est Vie, la Vie est Poésie.